

SON ÉQUIPE

Différents professionnels de santé prennent en charge les adolescents, on retrouve :

UNE ÉQUIPE MÉDICALE :

- Pédopsychiatre ;

UNE ÉQUIPE PARAMÉDICALE :

- Cadre Supérieure de Santé,
- Cadre de Santé,
- Psychologue,
- Éducateurs Spécialisés,
- Infirmiers,
- Assistante Sociale,
- Secrétaire Médicale,
- ASH.

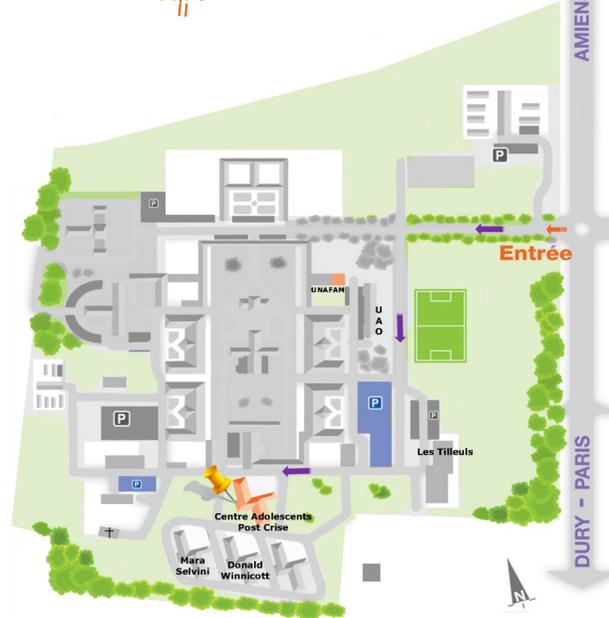
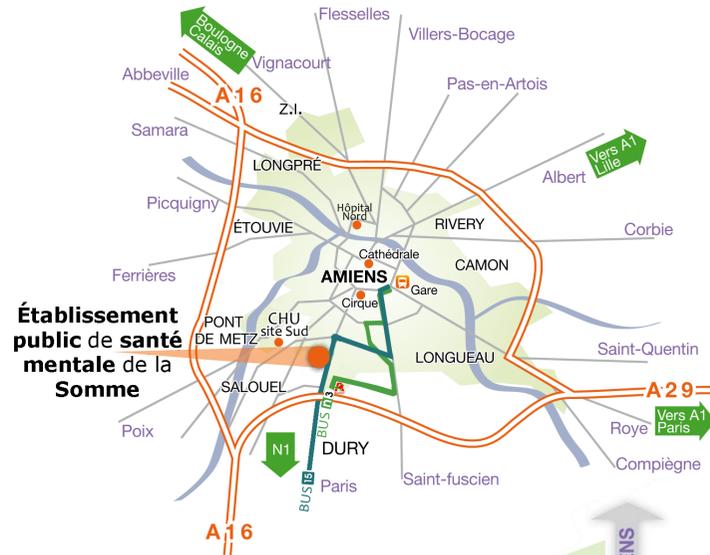
La prise en charge des adolescents se fait en articulation avec les secteurs de Pédopsychiatrie et en étroite collaboration avec différents partenaires notamment :

- Structures hospitalières : CHU ;
- Structures extra-hospitalières : CATTP, CMP... ;
- Équipe Mobile de Pédopsychiatrie ;
- Etablissements scolaires ;
- Médecins traitants ;
- Structure socio éducative : IME, Foyer... ;
- Aide sociale à l'enfance.

COORDONNÉES | ACCÈS

Etablissement public de santé mentale de la Somme

Siège : Hôpital Philippe Pinel
 route de Paris ■ CS 74410 ■ 80044 AMIENS CEDEX 1
 T. : 03.22.53.46.46 - poste 3950 | fax : 03.22.95.41.15
 www.epsm-somme.fr



Pôle de Pédopsychiatrie

Établissement public
de santé mentale
de la Somme

Service des Filières

Cheffe de Pôle : Docteur Sophie DUPEYRON
Médecin Responsable de l'unité : Docteur Ugo PACE
Cadre de pôle et collaborateur de la cheffe de pôle : Geoffrey MILET
Cadre de santé de l'unité : Frédéric VEZINHET

CENTRE ADOLESCENTS POST CRISE

adolescents 12-18 ans

Consolidation ou alternative à l'hospitalisation



T. 03.22.53.46.46 poste 3950
centre.adolescents.post.crise@epsm-somme.fr



conception : Caroline Frappart • Etablissement public de santé mentale de la Somme • Service Communication • Impression : EPSM de la Somme • janvier 2024

Le Centre Adolescents Post crise

Le CAP est une structure de soins dédiée à la prise en charge ambulatoire intensive, sur une durée de 12 semaines maximum, des jeunes de 12 à 18 ans, en situation de post crise suicidaire ou psychique.

L'orientation de l'adolescent est organisée avec le consultant au décours d'un passage aux urgences pédiatriques, à la sortie d'une hospitalisation à temps complet, CMP et EMP.

Le CAP propose des entretiens individuels et/ou des groupes thérapeutiques à médiation animés par des professionnels formés.

L'unité a vocation à accompagner et coordonner le parcours de soins des adolescents sur une prise en charge limitée dans le temps avec les partenaires du sanitaire, du médico-social, de l'éducation nationale, de la Maison des Adolescents d'Amiens, afin d'éviter les ruptures dans la prise en charge des jeunes et de préserver leur place et les liens avec leur environnement, en dehors du soins.

Horaires d'accueil

- du lundi au vendredi de 9h30 - 12h | 13h30 - 16h
- accueil en demi journées

SES OBJECTIFS

- Proposer des soins adaptés à la prise en charge de la crise psychique à l'adolescence,
- Prévenir le risque suicidaire,
- Limiter le recours aux hospitalisations temps plein en urgence,
- Favoriser l'insertion familiale, relationnelle et scolaire durant cette période de crise,
- Proposer des soins structurés limités à 12 semaines pour une prise en charge intensive,
- Accompagner les professionnels de l'éducation nationale et des établissements médico-sociaux dans le champ du repérage précoce des troubles et de la prévention du suicide.



SES MISSIONS

Le Centre Adolescents Post crise a choisi de limiter les soins à 12 semaines sur la base des durées habituelles des thérapies brèves centrées sur la crise psychique.

LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS EST STRUCTURÉE AUTOUR DE MOMENT CLÉS :

- une synthèse d'accueil ;
- des points hebdomadaires avec le jeune et sa famille ;
- une synthèse systématique à la 11^{ème} semaine afin de définir le projet de soin ;
- une synthèse avec les partenaires en cas d'orientation vers des soins spécialisés.

